



Le Cégep et son école affiliée, l'École nationale d'aérotechnique offre une large gamme de services à plus de 8000 étudiants à l'enseignement régulier et autant à la formation continue, répartis sur deux lieux de formation et à une vaste clientèle fréquentant son centre sportif. Il compte près de 1 400 personnes à son emploi.

Le cégep Édouard-Montpetit souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Enseignant (e) en Technologie du génie électrique

IDENTIFICATION DU POSTE

Titre d'emploi	Enseignant (e) en Technologie du génie électrique
Numéro de référence	25-A-505
Département	Technologie du génie électrique

AFFICHAGE

Début d'affichage	2025-05-05
Fin d'affichage	2025-05-15, 16h

Qui nous sommes

Établissement d'enseignement supérieur reconnu comme une référence, le cégep Édouard-Montpetit et son école affiliée, l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), mettent en œuvre 24 programmes d'études de grande qualité qui proposent des parcours stimulants à sa communauté étudiante ainsi qu'une vingtaine d'attestations d'études collégiales. Le Cégep est un acteur incontournable dans des secteurs névralgiques pour le Québec, comme la santé, l'aérospatiale, l'innovation sociale, la culture, l'entrepreneuriat, les sciences et les technologies.

Chaque année, plus de 8000 étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, choisissent le cégep Édouard-Montpetit ou l'ÉNA pour obtenir une formation créditée et plusieurs milliers de personnes bénéficient de la formation offerte en entreprise. Plus de 1400 membres du personnel se réalisent au sein de cette grande institution qui valorise le respect, l'engagement, la coopération et l'entraide ainsi que la créativité et l'innovation. Certifié *Entreprise en santé élit*e, le Cégep offre un milieu de travail dynamique où il est possible pour chacun de s'accomplir à son plein potentiel.

Avantages

AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CÉGEP

- Régime de retraite à prestations déterminées et régime d'assurance collective
- Programme d'aide aux employés
- Accès à 5 cliniques santé au Cégep
- Accès au Centre sportif
- Transport en commun facilement accessible et stationnement sur place
- Milieu de travail stimulant, équipe de travail dynamique, projets multiples et variés

Description du poste

De façon générale :

La tâche d'enseignement de chaque enseignante et enseignant comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement, notamment :

- la préparation du plan d'études;
- la préparation de cours, de laboratoires ou de stages;
- la prestation de cours, de laboratoires ou de stages;
- l'adaptation;
- l'encadrement de ses étudiantes et étudiants;
- la préparation, la surveillance et la correction d'examens;
- la révision de corrections demandée par les étudiantes et les étudiants;
- la participation aux journées pédagogiques organisées par le Collège;
- la participation aux rencontres départementales et aux activités requises pour la réalisation des fonctions du département.

Charges de cours disponibles à l'enseignement régulier – Session Automne 2025 :

- Réseau optique (243-5U5-EM) ; 75 heures
- Réseau 4 Surveillance (243-5R4-EM) ; 60 heures

Qualifications requises	BACCALAURÉAT en génie électrique (B. Ing.), spécialité en télécommunications. Expérience pertinente.
Test requis	Le candidat devra passer un test de français lors de la deuxième session d'enseignement.
Présentation de candidature	Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre explicitant les motifs à l'appui de leur candidature, au plus tard le 15 mai 2025 . POUR POSTULER, CONSULTEZ NOTRE SITE EMPLOI https://emploi.cegepmontpetit.ca/
Remarques	Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées. Nous vous remercions de votre intérêt pour le cégep Édouard-Montpetit.

DÉTAILS DU POSTE

Catégorie d'emploi	Enseignant(e)
Lieu de travail	Cégep Édouard-Montpetit
Statut de l'emploi	Enseignement régulier
Échelle salariale	À l'enseignement régulier, le salaire est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience de travail, il se situe entre 56 082\$ à 108 008\$.
Conditions de travail	À l'enseignement régulier, la semaine de travail d'un enseignant à temps complet est de 32,5 heures par semaine de jour, du lundi au vendredi. L'enseignant à temps plein bénéficie de 8 semaines de vacances l'été. De plus, le Cégep offre de généreuses conditions liées au milieu de travail, au perfectionnement, aux assurances, au régime de retraite et à la sécurité d'emploi.